

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 Novembre 2002 relatif à la réaction au feu
Laboratoire agréé du Ministère de l'intérieur

N° CM-22-B-007

Valable 5 ans à compter du 16/05/2022

Matériau présenté : FINSA
par : 151 Route de Houres
40110 MORCENX

Marque commerciale : Fimaplast 7,5 mm

Description sommaire :

Panneau de particules non ignifugé surfaçable mélaminé

- Epaisseur : 7,5 (+/- 0,6) mm
- Masse volumique moyenne : 650-700 kg/m³
- Coloris du papier décor mélaminé : tous coloris

Le détail de la description du produit est indiqué dans le rapport d'essai en appui cité ci-après.

Rapport d'essais : n° 403/22/0202/A-1-v1 du 16/05/2022

Nature des essais : Essai par rayonnement

Classement : M3

Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE. En accord avec le RPC, le classement M du produit ne peut être utilisé dans le cas d'une mise sur le marché comme produit de construction.

Durabilité du classement : non limitée a priori à partir de la mise en service (usage intérieur)
(Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais en annexe de ce document)

Domaine d'application : AM 9 – éléments de décoration en relief / AM 14 – cloisons coulissantes / AM 15 et 16 – gros mobilier et agencement principal / AM 18 - Siège (Structure) / Ferroviaire

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage

Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

Bordeaux, le 16/05/2022

Céline REYNAUD

La chargée d'essais



Sandra WARREN

La responsable technique feu



Bordeaux
Allée de Boutaut - BP 227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00
Fax +33 (0)5 56 43 64 80

www.fcba.fr

Ce document comprend 1 page pour le Procès-verbal de classement et 3 pages annexées pour le rapport d'essais.

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral soit du procès-verbal soit de la totalité du document.

Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903